Acte d'engagement

A - Partie réservée à l'Administration :

Appel d'offres ouvert national sur offres de prix n° 10/ISM/2025 du 28/11/2025 à 10h.

Objet du marché: La mise à niveau du système intégré de gestion de bibliothèque (SIGB), du portail documentaire et la conception et la réalisation d'une bibliothèque numérique pour l'Institut Supérieur de la Magistrature en lot unique, en application de l'alinéa 1 du paragraphe 1 de l'article 19, de l'alinéa a du paragraphe 3 de l'article 19, du paragraphe 1 de l'article 20 et l'alinéa b du paragraphe 3 de l'article 20 du Décret n° 2-22-431du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.

B - Partie réservée au concurrent agissant à titre individuel :

a) Pour les personnes physiques : (1)
Je soussigné
b) Pour les personnes morales : (1)
Je soussigné
Nous soussignés : (3) — Membre n° 1: — Membre n° 2: — Membre n° n: En vertu des pouvoirs qui nous sont conférés, nous nous obligeons conjointement/solidairement (choisir la mention adéquate) et désignons
En vertu des pouvoirs qui nous sont conférés, nous nous obligeons conjointement/solidairement (choisir la mention adéquate) et désignons (prénoms, noms et qualité) en tant que mandataire du groupement ;

D - Partie commune à tous les concurrents :

Après avoir pris connaissance du dossier d'appel d'offres ouvert national sur offres de prix, concernant les prestations précisées en objet de la partie A ci-dessus.

Après avoir apprécié à mon (notre) point de vue et sous ma (notre) responsabilité la nature et les difficultés que comportent ces prestations :

- 1) remets (remettons), revêtu de ma (nos) signature (s) un bordereau de prix, un détail estimatif et/ou la décomposition du montant global) établi (s) conformément aux modèles figurant au dossier d'appel d'offres.
- 2) m'engage (nous nous engageons) à exécuter lesdites prestations conformément au cahier des prescriptions spéciales et moyennant les prix que j'ai (nous avons) établi moi-même (nous-mêmes), lesquels font ressortir :

Lorsque le marché est en lot unique :

 Montant hors TVA:
Lorsque le marché est conclu avec un groupement :
 Part revenant au membre n° 1:(en lettres et en chiffres) Part revenant au membre n° 2:(en lettres et en chiffres) Part revenant au membre n° n:(en lettres et en chiffres)
L'Institut Supérieur de la Magistrature se libère des sommes dues par lui en faisant donner crédit au compte

Fait à, l	e
-----------	---

Signature et cachet du concurrent



- (1) Ces mentions ne concernent que les personnes assujetties à ces obligations.
- (2) Indiquer la CNSS ou tout autre régime particulier de prévoyance sociale.
- (3) Indiquer les mêmes informations prévues au a) ou b) ci-dessus, selon le cas.
- (4) Supprimer la mention inutile.
- (5) Le relevé d'identité bancaire (RIB) contient 24 positions.